

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 12 (1867)
Heft: 18

Artikel: Camp de Châlons de 1867
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-331426>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prendrait chacun des principes comme tête de chapitres, où ils seraient analysés et développés par des exemples pratiques tirés de l'histoire des guerres ou du mécanisme des armées. Cette paraphrase du résumé serait digne des efforts sérieux de quelque officier intelligent et instruit, qui aurait à cœur de réveiller le zèle des études militaires, en sortant celles-ci des ornières battues, sans les enlever à leur cadre obligé de certains principes immuables.

Nous espérons que notre vœu sera entendu.

En attendant, et quoiqu'il en puisse être, le succès marquant du *Résumé de principes militaires* nous impose un devoir qui n'est pas sans embarras, celui de respecter à la fois le voile de l'anonyme sous lequel se dérobe modestement l'auteur, et le précepte d'équité *sum cuique*, au nom duquel Lafontaine défendait au geai de se parer des plumes du paon. Un journal de Paris qui nous arrive en ce moment ayant commencé l'indiscrétion, nous prendrons la liberté de la continuer pour nos lecteurs et de ne pas leur laisser ignorer que le *résumé* est dû à la plume de S. M. le roi de Suède et Norvège; il forme une jolie brochure sous la simple date : *Stockholm 1866*, que l'auguste auteur a daigné nous envoyer. Elle était accompagnée d'un autre opuscule de la même main, intitulé : *Quelques réflexions sur l'organisation de l'armée suédoise présentées aux amis de la patrie par C. — Stockholm 1866*, — dont nous espérons aussi entretenir nos abonnés, quand nous aurons pu nous rendre plus familier le sujet spécial qu'il traite.

L'un et l'autre de ces écrits dénotent chez le chef de la nation suédoise une étendue de connaissances et des qualités d'esprit et de cœur qui justifient bien le vif attachement que lui portent son peuple et particulièrement sa brave armée.



CAMP DE CHALONS DE 1867.

Dans nos nos 11 et 13 de 1867 nous avons déjà donné quelques indications sur le camp de cette année. L'importance des études qui y ont été faites nous engage à y revenir avec quelque détail et à reproduire en majeure partie une intéressante chronique des manœuvres, fournie au *Spectateur militaire* par M. Eugène Brunechasse, en date de juillet. Quant à la carte qui serait nécessaire pour lire avec fruit ces articles nous devons renvoyer à celle que nous avons donnée précédemment (n° 2 de 1858). Il faut y ajouter seulement une 3^{me} division d'infanterie à gauche de la 2^{me}, une 4^{me} division en avant de la 3^{me}, et une numérotation de droite à gauche des nombreux bois et bosquets des environs du camp. Rappelons sommairement que les troupes forment 4 divisions d'infanterie, 1 division de ca-

valerie, 1 brigade d'artillerie, le tout sous le commandement de M. le général de division Ladmirault.

Avant de passer aux manœuvres pratiques le général en chef a fait distribuer une instruction aux officiers qui mérite d'être remarquée, car elle est un modèle de concision et de sagesse; tout en y rendant justice au règlement sur le service en campagne et même à l'ordonnance sur les manœuvres, il établit immédiatement qu'on se méprendrait sur leur but, si l'on croyait pouvoir y rencontrer, parfaitement précisées, des règles de conduite applicables à tous les cas. Les diverses instructions sur la tactique de chaque arme embrassent, à leur point de vue particulier, la série très complexe des moyens à employer pour mouvoir une troupe; mais, sans presque jamais se préoccuper, soit de sa liaison avec les troupes d'une autre arme, soit des modifications que la présence d'un ennemi, mal connu, peut obliger à improviser sous le canon, sous la fusillade, ou sous le sabre. En un mot, si nous exprimons bien la pensée de l'éminent général, il considère les règlements comme des dictionnaires, les manœuvres qu'ils décrivent comme des mots ou des phrases; là s'arrêtent le but et l'utilité de leur rédaction; le général choisit ses mots, combine ses phrases, et en forme ce tout raisonné qu'on appelle, selon l'occurrence, un plan de campagne ou un plan de bataille.

« Il n'était pas inutile d'opérer ces distinctions, car les étrangers, dit le *Spectateur militaire*, s'étonnent depuis longtemps de la multiplicité de nos manœuvres et de l'absence de toute doctrine dans la plupart de nos ordonnances, tandis que les leurs contiennent peu de moyens d'exécution et des doctrines nettement arrêtées. La méthode française, qui renonce à réglementer la manière de vaincre, nous paraît non seulement la plus vraie, mais encore la seule qui assure à l'homme de guerre l'indépendance et l'initiative nécessaires. »

Le général Ladmirault recommande dans son instruction de ne mépriser jamais l'ennemi, de lui supposer au contraire le nombre, la bravoure, la science, la puissance destructive, *quitte à rectifier cette opinion dans le cours de la campagne*. Aujourd'hui donc que la mousqueterie porte aussi loin que l'ancienne artillerie, et que celle-ci ne connaît plus de limites, il faudra, en général, garantir les lignes de bataille en les faisant précéder de tirailleurs innombrables, portés fort loin, et abandonnés à leurs propres ressources. L'artillerie, de son côté, ne s'astreindra pas à suivre servilement les troupes dans tous leurs mouvements; rencontrant par exemple une position avantageuse au sommet d'une pente, elle fera sagement de s'y poster pendant quelques minutes, tandis que l'infanterie reste masquée en arrière de la crête ou poursuit sa marche sur le revers. Les batailles de Wagram, de Solferino, montrent aussi tout le parti qu'on peut tirer de cette même artillerie, concentrée sur un même point de la ligne ennemie, pour y déterminer ce qu'on appelle un *événement*. On aura, comme toujours, deux lignes et une réserve, mais leurs distances respectives seront habituellement de beaucoup supérieures à ce qu'elles étaient jadis. La première ligne marchera dans l'ordre le plus mince possible, mais compatible cependant avec la conservation d'un certain ensemble, c'est-à-dire par bataillon en colonnes doubles à intervalles de déploiement: arrivée dans la zone du feu, elle s'arrêtera et se déploiera rapidement. Son but n'est

point de porter des coups décisifs, ni d'en venir aux mains avec l'adversaire ; elle harcèle celui-ci, le décime de loin par des feux à *commandement*, l'oblige à changer de position, à engager certaines troupes, à démasquer son artillerie, etc. La seconde ligne, formée à l'instant propice en une ou plusieurs colonnes, est destinée à porter l'effort principal sur les points affaiblis. A ce moment seulement, la cavalerie, dissimulée jusque-là, sous peine d'une destruction totale et inglorieuse, pourra être amenée pour appuyer la grande attaque et convertir la défaite de l'ennemi en déroute. Qu'aujourd'hui plus que jamais elle renonce à se servir du fusil ; qu'elle compte uniquement sur son safre ou sa lance et sur la vigueur résolue de ses attaques. La réserve ne change pas de rôle ; elle est toujours la Providence de l'armée, le dé suprême du commandant en chef, qui évite de la fractionner, la conserve bien massée et bien abritée sous sa main, et l'emploie soit à avoir raison d'une opiniâtreté désespérée de la part d'un ennemi à demi-vaincu, soit à soutenir la retraite.

Le développement pratique de ces principes a commencé son cours avec les premières manœuvres de division et se poursuit encore au moment où nous écrivons (5 juillet) avec les manœuvres de corps d'armée. Une instruction lithographiée, envoyée à chaque chef de corps, hebdomadairement, trace le programme des opérations à exécuter, mais dans des termes très généraux qui laissent aux commandants de division la responsabilité de leur conduite.

Les manœuvres de division ont duré trois semaines, du 5 au 24 juin ; chaque semaine a été consacrée à la pratique d'un ordre particulier d'opérations.

Première semaine, opérations parallèles en renforçant une aile ;

Deuxième semaine, application de l'ordre en échelon ;

Troisième semaine, dispositions contre la cavalerie.

Avant d'en aborder l'analyse, nous croyons devoir rendre compte de deux manœuvres, purement théoriques il est vrai, mais où il nous a semblé qu'on résolvait très heureusement le problème des mouvements sur deux lignes, problème que l'ordonnance pose et résout d'une façon beaucoup trop sommaire peut-être.

Premier exemple. — Manœuvre du 5 juin. — La division débouche sur le terrain en deux colonnes parallèles, d'une brigade chacune, à 400 mètres d'intervalle, formées la droite en tête, par bataillon en masse à demi-distance. On se porte en avant dans cet ordre, l'ennemi cependant étant supposé se présenter sur la droite, près de la tête de la première brigade, on se forme dans chaque colonne par bataillon en masse sur la droite en bataille. La division se trouve alors formée sur deux lignes, dans l'ordre naturel. Cette attaque de l'ennemi sur la droite étant censée repoussée, chaque ligne rompt par bataillon à gauche et reprend la marche dans la direction primitive, la gauche en tête. L'attaque de l'ennemi se renouvelle, mais de front cette fois, en avant de la première brigade, qui se forme par bataillon en masse en avant en bataille. Quant à la deuxième brigade, à l'aide des mouvements ci-après, exécutés avec autant de rapidité que leur conception était simple, elle vient prendre son ordre de bataille concentré en seconde ligne : 1° par bataillon à droite ; 2° la ligne marche en avant en prenant le 6^e bataillon pour

bataillon de direction ; 5° (en marchant) par bataillon en masse sur le 6° bataillon, la gauche en tête en colonne ; 4° par bataillon en masse sur la gauche en bataille.

Ces mouvements ont présenté cependant l'inconvénient de laisser massée une forte colonne de six bataillons longeant les derrières de la première ligne ; on aurait mieux séparé ses éléments en formant les échelons par bataillon en masse (à partir du n° 2) en avant par la droite ou par la gauche et en faisant marcher la brigade jusqu'à ce que , par un changement de direction par le flanc droit, effectué dans chaque bataillon, elle se trouve formée face à gauche dans l'ordre échelonné, l'aile droite refusée si l'on avait formé les échelons par la droite, et inversement si on les avait formés par la gauche, la brigade se serait trouvée dans l'ordre inverse à la fin du mouvement. La manœuvre s'est terminée en reformant les colonnes parallèles du début et les établissant face en arrière en bataille, dans l'ordre direct. Pour cela, la première ligne a rompu par bataillon à droite et changé de direction à droite, la deuxième a rompu par bataillon à gauche et changé de direction à droite, puis exécuté la contremarche, ce qui a fait retomber dans le cas de deux brigades parallèles. Pour se former face en arrière en bataille par bataillon en masse, la première brigade a fait le mouvement indiqué dans la théorie ; la deuxième a changé de direction à gauche et s'est formée par bataillon en masse sur la gauche en bataille. (Comparez à ces manœuvres l'article 7, 4^e partie de l'ordonnance.)

Deuxième exemple. — Manœuvre du 12 juin. — La division comprend deux brigades de six bataillons ; elle est formée sur deux lignes, à 500 mètres de distance ; le bataillon de chasseurs forme la réserve en troisième ligne. La manœuvre commence par un changement de front en avant sur le premier bataillon de la première ligne, mais d'après un procédé autre que celui du règlement. A cet effet, la première ligne, déployée, rompt par peloton à droite et se forme ensuite par bataillon en colonne en avant en bataille, mais, après avoir laissé marcher quelque temps le bataillon de base, de manière à gagner à droite l'intervalle des deux lignes. La deuxième ligne, déployée par bataillon en colonne à demi-distance, se porte en avant, puis exécute un changement de direction à droite sous l'angle prescrit par la théorie (18 à 20 degrés), sans le dépasser et par conséquent sans achever son changement de front, afin de profiter d'un pli de terrain qui la dérobe tout entière. Pour terminer la manœuvre, on exécute un changement de front sur le troisième bataillon de la première ligne, l'aile droite en avant. Dans ce but, le troisième bataillon change de direction par le flanc droit ; les deux premiers se portent en avant et font tête de colonne à gauche en arrivant à hauteur de leurs jalonneurs. Les trois derniers font face par le second rang, marchent en retraite et font tête de colonne à gauche comme les premiers en arrivant à hauteur de leurs jalonneurs, dépassent la ligne de bataille et se remettent face en tête en s'arrêtant. La seconde ligne serre en masse par bataillon, rompt par bataillon à droite et se porte à sa place, en colonne par bataillon à demi-distance, en présentant le flanc gauche à la première ligne ; arrivée en position, elle se remet face à l'ennemi par bataillon en masse à gauche en bataille. Pendant ces divers mouvements, le bataillon de chasseurs, réserve particulière du général de division, et pour ce fait

non embrigadé, n'a cessé de se maintenir à hauteur du centre de la seconde ligne, en marchant le plus souvent en masse par le flanc.

Manœuvres de division avec le concours de la cavalerie et de l'artillerie. — Chaque division reçoit un escadron de cavalerie légère et une ou deux batteries d'artillerie. Elle manœuvre sans poudre et elle censée n'avoir affaire qu'à de l'infanterie seulement ; sa formation normale est sur deux lignes, la seconde servant de réserve ; le bataillon de chasseurs doit être employé le plus rarement possible comme bataillon de ligne : tantôt il soutiendra l'artillerie dans ses pointes les plus audacieuses, tantôt il fortifiera une aile avancée en se portant en arrière, tantôt enfin il se déploiera tout entier à 800 ou 1000 mètres en avant de la brigade de première ligne. En prenant les dispositions tactiques successives, on se réglera toujours sur cette indication que le nouveau fusil d'infanterie fournit un tir déjà efficace à 1000 mètres, mais surtout terrible à partir de 500 mètres.

a. — *Ordre parallèle renforcé et prolongé sur une aile (5 juin).* — La division marche à l'ennemi dans l'ordre concentré (1) jusqu'à ce que les reconnaissances de la cavalerie légère aient signalé cet ennemi : elle prend aussitôt ses distances de ligne, déploie sa première brigade sur le bataillon du centre et fait prendre les intervalles de déploiement à la seconde, tout en la conservant par bataillon en masse. Elle gravit ainsi, à l'est de la voie romaine, les hauteurs garnies par l'ennemi, exécute un changement de direction à droite et, masquant les mouvements de sa seconde brigade, en tire soudain un régiment entier qui déborde la gauche ennemie. L'artillerie, d'abord répartie sur tout le front, quitte successivement la gauche, puis le centre et même la droite, pour aller se masser à l'extrême droite, soutenue par un peloton de chasseurs à pied et l'escadron de hussards. C'est à la faveur du feu très-vif, ouvert par elle dans cette position, que le renfort tiré de la seconde brigade peut s'intercaler entre la batterie et la droite de la première brigade. L'effort principal se portant vers la droite, il eût fallu, se conformant aux indications du général en chef, reconstituer une réserve solide en tirant quelques troupes de la gauche et les faisant appuyer à droite.

b. — *Ordre en échelons.* — *Changement de direction marchant en bataille et changement de front concourant au même but (10 juin, 14 juin).* — La division arrivant à la portée de l'ennemi, déploie sa première ligne : le terrain étant très découvert, elle ne peut songer à former des colonnes d'attaque ; elle ne peut non plus s'avancer en une seule ligne déployée, qui, percée sur un point, serait battue et ne se procurerait à elle-même aucun flanquement, de tronçon à tronçon ; en outre, sa réserve, composée d'un seul régiment et destinée au coup de collier de l'attaque centrale, n'a point mission directe de la soutenir. Le général alors, s'apercevant que la droite ennemie est dégarnie, forme des échelons par régiment, à 500 mètres, en avant par la droite ; mais il ne tarde pas à leur faire opérer des changements de direction à gauche, légers et successifs, ce qui équivaut à un véritable

(1) Nous entendons par là que les deux lignes sont rapprochées à 100 mètres, et que dans chacune d'elles les bataillons sont massés à 30 pas d'intervalle ; disposition fort analogue à la brigade massée du règlement prussien de 1847.

changement de front en avant sur le dernier échelon, sans passer par les inconvénients des colonnes doubles marchant longtemps sous le feu. Pendant l'exécution du mouvement, l'échelon le plus avancé est appuyé par une des deux batteries divisionnaires, par le bataillon de chasseurs formé en colonne, et par trois escadrons de cavalerie. On suppose en effet, qu'au moment de l'attaque centrale, la cavalerie ennemie tente une diversion en chargeant nos escadrons pour les culbuter ensuite sur l'infanterie. En effet, nos cavaliers sont ramenés, mais le succès de leurs adversaires ne se prononce pas, car ils viennent se heurter contre six pièces d'artillerie, qui ont fait à droite en batterie, et qui sont soutenues à droite et à gauche par le bataillon de chasseurs, déployé par demi-bataillon au pas gymnastique.

c. — *Remarques diverses.* Pendant que ces manœuvres s'exécutaient dans les divisions, le général en chef en suivait chaque jour la marche, et fixait le fruit de ses observations dans les conseils suivants, où l'on reconnaît, sans peine, l'expérience de l'homme de guerre vieilli dans la méditation et l'usage des mouvements à l'ennemi.

L'ordre de bataille d'une division d'infanterie, rangée sur deux lignes, doit-il être tel que chaque ligne comprenne une brigade entière, ou que chaque brigade concoure à la formation des deux lignes? La première manière semble préférable, parce que la brigade de première ligne, se mouvant sous une impulsion unique, est plus capable de tenter de grandes choses, sans pouvoir se dérober à la surveillance de son chef à cause de l'étendue, relativement faible, d'un front qui ne dépasse jamais celui de six bataillons. En outre, la seconde ligne ne pouvant être absolument considérée comme le soutien né de la première, il importe qu'elle puisse être, selon l'occurrence, distraite de sa position et de son but primitifs, sans cesser d'être aux ordres de son propre général. Enfin, nous ajouterons qu'on se ménage ainsi une réserve de généraux, tandis que, selon le deuxième système, ils seraient probablement poussés par leur instinct personnel et par l'esprit des troupes à rester tous en première ligne.

La place de la cavalerie, quel qu'en soit l'effectif, n'est jamais à hauteur et sur le flanc immédiat d'une ligne d'infanterie; autrement, elle ne serait propre ni à charger, puisqu'il lui faut prendre champ, ni à éclairer puisque l'infanterie apercevrait l'ennemi en même temps qu'elle. Mettez-la donc à quelque distance en arrière des troupes qu'elle a mission de soutenir, et au moins à cinq ou six cents mètres sur les flancs, à moins cependant qu'un grand obstacle naturel ne la sépare de sa division. Dans ce cas, il convient de ne pas la laisser isolée et de la rapprocher momentanément.

Masquez votre artillerie divisionnaire, non dans le fond des ravins, rendez-vous habituel de tous les projectiles, mais à quelque distance en arrière des crêtes; n'en laissez paraître qu'une section, jusqu'à ce que l'adversaire encouragé vous montre ses colonnes et ses batteries. A ce moment, si vous prenez l'offensive, cherchez à ruiner le canon ennemi; si, au contraire, vous vous défendez, mitraillez les colonnes qui tentent de vous aborder, sans brûler une seule gargousse contre les pièces. En appliquant à la guerre les manœuvres tirées de l'ordonnance réglementaire, il faut les dégager soigneusement de tous les détails de *commandements* et

d'*alignements* qui nuisent à la rapidité de l'exécution et à la mise à profit intelligente des propriétés du terrain. Il n'existe que fort peu de positions en ligne droite ; ce ne seraient même pas toujours les meilleures s'il en existait ; on voit donc que toutes les fois qu'on se conforme aux prescriptions de la sagesse militaire, en *bordant* la position, on renonce par cela même aux alignements géométriques.

d. — *Etude de la formation en carrés, en colonnes de division. — Passages de lignes.* — Dès qu'on opère sur deux lignes, la formation en carrés ne peut plus être qu'une manœuvre d'exception. Cette opinion, qui n'est pas celle de tacticiens de cabinet, mais celle au contraire de généraux fort expérimentés, et ainsi justifiée par eux. La ligne de bataille perd immédiatement les deux tiers de ses feux, si le mouvement se fait par bataillon, sans qu'on ait le temps de s'échelonner ; en parlant de cette diminution subite de la quantité des feux, nous admettons que les soldats ont la sagesse de ne tirer que dans la direction des attaques ; mais si les carrés sont entourés, il arrivera certainement qu'ils ouvriront le feu dans toutes les directions, et que même dans le cas où la première ligne serait échelonnée d'une façon rationnelle, ses projectiles, en vertu de la portée actuelle des armes, iront atteindre les troupes de la seconde ligne, à moins que celle-ci ne soit tenue fort loin. Mais, dans ce dernier cas, il faudra trop de temps pour la porter en avant et la faire entrer en action à son tour. D'après ces réflexions, il semble sage de renoncer à former des carrés vers le centre des lignes ; on réservera cette tactique pour les ailes et en général pour tout bataillon isolé, qui se *trouverait aux prises avec des troupes à cheval nombreuses et entreprenantes*. Quant à la formation des carrés obliques, « c'est une manœuvre dangereuse et impraticable, exigeant une « régularité parfaite de la ligne de bataille, et un parallélisme de dispositions « impossible à établir sous le feu du combat. Les bataillons se fusilleraient infailliblement entre eux. »

Nous avons reproduit textuellement cette assertion grave, parce qu'elle est en complet désaccord avec l'opinion officiellement professée au paragraphe 819 de l'ordonnance ; notre égal respect pour deux autorités aussi éminentes, et la rareté, pour ne pas dire le manque total de preuves historiques à l'appui de l'une ou l'autre thèse, nous empêchent de formuler à notre tour une opinion tranchée.

Mais, si l'on renonce aux carrés, quelle manœuvre emploiera-t-on contre les charges de cavalerie faites sur un grand front ? Ici le commandant en chef préconise les colonnes de division. Ces colonnes, en effet, laissent encore la moitié des feux sur la ligne, elles se forment presque instantanément, et elles laissent entre elles un grand nombre d'intervalles ou de trouées que les chevaux peuvent être entraînés à suivre. Il admet aussi que « les dispositions qu'on a pu faire prendre « aux troupes de la seconde ligne, permettent souvent au peloton qui a doublé, « de faire face par le second rang et d'ouvrir son feu ; » mais il nous est impossible de ne pas faire remarquer que ces dispositions spéciales de la seconde ligne ou de la réserve, s'appliqueront tout aussi bien dans le cas d'une première ligne formée en carrés. Une autre observation, d'une justesse incontestable, c'est que avec cette même formation en colonnes de division, on pourra « dans une marche « prolongée, éviter de mettre des pelotons en obstacle, ce qui est préférable pour

« le maniement de la troupe. » Ce rapprochement entre la théorie des passages d'obstacles et celle des colonnes de division nous amène à penser qu'on eût pu parfaitement réaliser cette dernière formation tactique sans recourir à des additions au règlement. Le commandement : *Pelotons pairs obstacle* ; et le commandement : *Colonnes de division la droite en tête*, aboutissent, en effet, dans l'exécution, au même résultat.

La formation des colonnes de division étant effectuée, l'artillerie devra se réfugier, par pièce, derrière les pelotons doublés, ou bien se porter entre les deux pelotons qui forment cette petite colonne ; c'est en effet ce qui s'est fait aux manœuvres des 17 et 21 juin ; mais, s'il est vrai qu'on ouvre ainsi des débouchés à la cavalerie ennemie et qu'on la détourne des artilleurs et des fantassins, il faut avouer que ce système empêche les pièces de tirer jusqu'au dernier moment, bien que ce soit cependant celui où la mitraille est le plus efficace. Nous pensons aussi que l'infanterie tournant le dos à l'artillerie, est moins à même de la voir en péril et de courir au secours des pièces, que si ces dernières occupent l'un des flancs de la troupe de soutien. En ce qui concerne le passage des lignes, les prescriptions de la théorie ne peuvent être appliquées qu'à la circonstance où l'ennemi bat en retraite, emmenant son artillerie de position ; mais, si cet ennemi tient bon, si même il nous poursuit, on courrait à un désastre certain en obéissant trop à la lettre à la théorie. Il arrive, en effet, un moment où les deux lignes sont tellement rapprochées, qu'elles ne forment plus qu'un tout un peu confus et un peu *confondu* dans ses éléments, une masse épaisse dans les rangs de laquelle l'artillerie causerait d'incalculables ravages. Dans le cas du passage en avant, on formera des colonnes destinées à déboucher sur un, deux, ou trois points au plus, évitant autant que possible de doubler les corps de la première ligne. Si le passage des lignes se fait en retraite, la seconde ligne et une batterie iront prendre une forte position, aussi loin en arrière qu'il sera nécessaire ; la première ligne disputera le terrain jusqu'à ce qu'elle soit prévenue que la deuxième, en position, est prête à recevoir l'ennemi. Elle se retirera alors définitivement, laissant les chemins libres pour l'artillerie et les fourgons, et se dirigeant, par bataillon, de manière à démasquer dès qu'elle le pourra, le champ de tir de la seconde ligne.

Telles ont été les utiles occupations des troupes du camp jusqu'au 24 juin, époque à laquelle ont commencé les manœuvres de corps d'armée, les inclémences du temps n'ont été que passagères et ne les ont pas trop contrariées.

Pour l'exécution des grandes manœuvres, on n'a pas voulu que l'ennemi soit complètement fictif, afin que les généraux du corps d'armée prennent l'habitude de se préoccuper à la fois de leurs propres troupes et de celles qui leur sont opposées : mais comme il y aurait inconvénient à distraire un trop grand nombre d'hommes pour jouer le rôle d'ennemi, comme aussi il faut prendre garde, dans notre armée si susceptible, de susciter des conflits d'amour-propre entre le vainqueur et le vaincu, on a adopté les dispositions *mixtes* suivantes.

L'ennemi est représenté d'une façon presque permanente par un bataillon de chasseurs, le 14^e ; un régiment de ligne, le 57^e, un escadron de cavalerie légère, 2^e hussards ; et une batterie d'artillerie, 8^e régiment, sous le commandement du

plus ancien général de brigade, assisté d'un nombre suffisant d'officiers d'ordonnance. Une fois pour toutes il est convenu que chaque pièce d'artillerie représente une batterie, que chaque peloton de hussards équivaut à un régiment, et chaque bataillon d'infanterie de ligne à une division d'infanterie rangée sur deux lignes. A cet effet, dans chacun des six pelotons du bataillon, les premières sections se transforment fictivement en un bataillon de première ligne, déployé, et prennent entre elles les intervalles qui correspondraient à des bataillons réels. Les secondes sections, disposées par le flanc, représentent un bataillon de deuxième ligne, en colonne. Trois compagnies de chasseurs, ou six bataillons, constituent la réserve générale, les trois autres sont chacune attachée à une division d'infanterie, l'une des sections figurant le bataillon de chasseurs, l'autre employée comme soutien spécial de l'artillerie divisionnaire.

Telle est dans son ensemble l'organisation de l'ennemi ; on voit qu'elle donne un corps d'armée complet, où chaque ligne et chaque élément des lignes trouvent leur représentation, dont le front équivaut à celui de l'ennemi, répondant, en un mot, sauf quelques inconvénients, à tout ce qu'on peut exiger d'une formation aussi inconsistante. Grâce, en effet, à cette inconsistance, l'ennemi, s'il commet des fautes, les répare avec trop de rapidité pour qu'on puisse les lui faire expier ; en outre, quand il met ses bataillons en mouvement, il est rare que ceux-ci conservent des intervalles en rapport exact avec leur effectif supposé. De son côté, le corps d'armée méprise beaucoup trop son ennemi, parce que ne rencontrant devant lui que des hommes ou des cavaliers dispersés par petits paquets, avec de larges trouées dans leur ligne de bataille, il ne peut se remettre constamment en mémoire la valeur fictive de ces mêmes petits paquets. Selon nous, la troupe qui fait l'ennemi n'aurait pas besoin d'une deuxième ligne, car elle *dessine* plus de mouvements qu'elle n'en *exécute*. Pour que l'illusion se complète et que l'équilibre des forces opposées paraisse établi, il faudrait jeter l'une des lignes tout entière en tirailleurs, se procurant ainsi un feu vraiment égal à celui de l'adversaire.

Les personnes étrangères au camp trouveront dans le tableau suivant les indications suffisantes pour reconnaître, d'après la couleur des fanions, auprès de quelle division leurs pérégrinations sur le champ de manœuvres peuvent les avoir conduites.

Commandant en chef : fanion *tricolore*.

Corps d'armée principal (1).

1^{re} division, fanion bleu.
 2^e — fanion rouge.
 3^e — fanion rouge et blanc.
 4^e — fanion bleu et blanc.
Artillerie, rouge et bleu.
Cavalerie, rouge et jaune.

Corps d'armée ennemi.

1^{re} division, bleu et blanc.
 2^e — rouge,
 3^e — jaune.
Réserve, rouge et blanc.
Artillerie et cavalerie,
 même couleur que celle
 de leur division.

(1) Que nous appellerons désormais le corps d'armée *français*, afin de rendre les distinctions plus faciles.

Chaque grande manœuvre du corps d'armée est exécutée deux fois, la première, à *blanc* ; la deuxième avec des cartouches à poudre ; à la fin de juillet, moment où nous sommes parvenus, il en a déjà été exécuté quatre dont nous allons donner l'analyse, autant d'après nos impressions personnelles que d'après les programmes autographiés dont elles ont été l'objet. Ces programmes ou instructions, accompagnés quelquefois d'un croquis explicatif, se divisent presque toujours en quatre paragraphes : le premier, exposant l'hypothèse dans laquelle on se place ; le deuxième, renfermant tous les ordres nécessaires pour l'établissement des troupes dans leur première position ; le troisième, indiquant les mouvements à opérer pour vaincre la résistance de l'ennemi ; le quatrième enfin, dans lequel il faut presque toujours rechercher la pensée intime du généralissime, faisant connaître ses observations personnelles sur la grande tactique. Cet ordre est trop excellent pour que nous prétendions le modifier dans le rapide exposé que nous avons à fournir.

PREMIÈRE GRANDE MANOEUVRE.

a. L'ennemi venant de Bar-le-Duc, marche sur Reims en suivant la voie romaine et accompagnant un grand convoi qu'il s'agit de lui enlever après l'avoir arrêté dans sa marche. Pressentant une attaque, l'ennemi s'est arrêté bientôt dans une position favorable à la défensive, à cheval sur la voie romaine où il a parqué son convoi, et, s'étendant à droite et à gauche le long d'une série de hauteurs, limitées par des glacis en pente douce sur leur front et sur le flanc droit, bornées au contraire par un obstacle infranchissable vers l'aile gauche. La ligne de bataille ennemie appuie sa droite au bois n° 41 derrière lequel est embusquée toute sa cavalerie, son centre à la voie romaine et au bois n° 46, sa gauche à la ferme de Bouy et à une grande rivière inguéable.

b. Le corps d'armée français formera deux ailes, un centre et une réserve ; l'aile gauche sera renforcée de toute la cavalerie et d'une brigade de la réserve ; de la droite à la gauche, l'ordre de bataille sera fourni par les 1^{re}, 2^e et 4^e divisions d'infanterie ; la 3^e division composera la réserve. La 1^{re} division s'établira à hauteur du centre du champ de courses ; le 75^e sera formé en colonnes doubles à distance de peloton : ses bataillons prendront, en première ligne, leurs intervalles de déploiement, et seront couverts par des tirailleurs jetés à 500 mètres en avant. Les 60^e et 65^e se placeront en deuxième ligne à 400 mètres en arrière ; leurs bataillons seront ployés en colonne simple par division, la droite en tête, à distance de peloton ; ils formeront une ligne de bataille destinée à l'attaque décisive, et dont tous les bataillons seront à intervalle de 30 pas. L'artillerie divisionnaire sera à 100 mètres en arrière de la droite de la première ligne. La 2^e division prolongera la gauche de la 1^{re}, sa droite s'appuiera à la voie romaine : elle mettra en première ligne, par bataillon en colonne double et à intervalle de déploiement, les 19^e, 55^e et 59^e de ligne. Le 54^e sera placé en colonne par division la droite en tête, en seconde ligne, à 400 mètres en arrière du centre de la première. Ses bataillons auront leurs intervalles de déploiement. Le 6^e bataillon de chasseurs, tout entier en tirailleurs, se déploiera à 500 mètres en avant de la première ligne, pour fournir un tir à longue portée. Les batteries divisionnaires

répartiront leurs pièces dans les intervalles de la première ligne. Dans la 4^e division, le 5^e bataillon de chasseurs sera tout entier en tirailleurs, les 15^e et 40^e de ligne, rangés en première ligne, se formeront en colonnes doubles à intervalles de déploiement. Les 42^e et 87^e seront par bataillon, en colonne par division, la droite en tête, à intervalles de masse, et destinés à prendre part à l'attaque décisive. L'artillerie divisionnaire se répartira sur le front de la brigade de première ligne. En arrière de la gauche de la seconde ligne de la 4^e division, s'établira la 1^{re} brigade de réserve, disposée par bataillon en colonne simple, la droite en tête, et à intervalle de trente pas. La 2^e brigade de réserve, dans une formation toute semblable, s'établira sur la voie romaine, où seront également concentrées les quatre batteries d'artillerie de la réserve, en face du centre ennemi. La division de cavalerie et sa batterie à cheval se porteront à environ 1000 mètres à gauche de la 4^e division; il y aura deux lignes de cavalerie, formées chacune de deux régiments en colonne serrée par escadron et à intervalle de déploiement. Des éclaireurs couvriront le flanc gauche.

En rendant compte des autres manœuvres, nous n'exposerons plus avec autant de détails la disposition préparatoire des troupes, car elle se reproduit d'une façon presque invariable et peut se résumer à peu près ainsi : une chaîne de tirailleurs, le plus souvent pris parmi les chasseurs à pied à 500 ou 600 mètres en avant du front de la première ligne; une brigade de première ligne, avec son artillerie, par bataillon en colonne double à demi-distance et à intervalles entiers, pour rendre les déploiements rapides et l'ouverture du feu aussi prompte et générale que possible; une brigade de seconde ligne, par bataillon en colonne simple, à demi-distance et à intervalle de masse, pour que les compagnies d'élite tiennent en partie la tête de ces colonnes destinées à l'attaque à l'arme blanche, et pour que le grand rapprochement de ces unités tactiques permette à la fois au général de les mieux abriter et les bien tenir en main jusqu'au moment où il veut les porter en avant; une réserve, massée, à grande distance, et égale au moins au quart de l'effectif d'infanterie, à la moitié de l'effectif d'artillerie; enfin, une cavalerie, massée d'un seul côté du champ de bataille, ne divisant point son action et se tenant en dehors des désordres que le choc des deux partis ne peut manquer de produire sur la ligne de bataille. Cette ordonnance type est celle que nous retrouvons dans toutes les manœuvres offensives, dirigées contre un ennemi égal en forces.

c. On se propose non-seulement de refouler l'ennemi dans la direction de La Cheppe, mais encore de le couper de la voie romaine. Dans ce but, au signal d'un coup de canon, les troupes françaises se portent en avant jusqu'à la dépression de terrain comprise entre le plateau des Perches et l'embranchement du chemin de Bouy sur la voie romaine; masquées en cet endroit, elles prennent leurs dispositions d'attaque en poussant jusqu'à la petite crête de la vallée leurs tirailleurs et toutes leurs batteries divisionnaires. Peu après les colonnes doubles se rapprochent à leur tour, le mouvement en avant se généralise et les feux d'ensemble des bataillons déployés commencent contre la ligne ennemie dès que celle-ci n'est plus éloignée que de 500 mètres. A la faveur de ce feu violent d'artillerie et de mous-

queterie de la première ligne déployée, les bataillons de seconde ligne serrent de plus en plus sur la première qui, soudain, cessant de tirer, se forme en colonnes doubles à intervalles de déploiement, laisse passer les colonnes d'attaque des deuxièmes brigades et se dispose à les soutenir. La 2^e division se contente de démonstrations analogues ; elle ne prend point une part franche à l'attaque, parce que ses colonnes auraient à parcourir, sous le feu rasant des retranchements ennemis, une distance de 1200 mètres qu'elles ne franchiraient guère sans risquer une totale destruction ; pour enfoncer le centre ennemi, on se borne à mettre en batterie toute l'artillerie de réserve en face des bois 46 et 47. Au moment même où la 4^e division aborde et culbute la droite ennemie, la cavalerie, qui s'est rapprochée et qui a déployé sa première ligne, exécute une charge dont le but est de rejeter en désordre la cavalerie ennemie jusque sur la voie romaine, de la poursuivre dans cette direction et de s'emparer, chemin faisant, du convoi engagé sur la route. Enfin, la réserve générale appuie ces mouvements décisifs en venant prendre position sur les crêtes d'où les colonnes d'attaque se sont élancées.

DEUXIÈME GRANDE MANŒUVRE.

a. Les troupes ennemies, se dirigeant de la petite ville de Suippes sur celle de Reims, sont averties qu'un corps français, sorti de Châlons, marche à leur rencontre ; elles s'arrêtent alors et prennent position sur le flanc gauche de leurs colonnes de marche, s'étendent le long du chemin communal de Suippes à Baconne, occupent les ouvrages blancs et disposent toute leur cavalerie sur le plateau qui complète le système des dits ouvrages, dans la direction de la ferme de Saint-Hilaire. Attaquées et refoulées dans cette forte position, elles manœuvrent pour se retirer de front sur leur point de départ, exécutant à cet effet une sorte de changement de front central, l'aile gauche en avant, à la suite duquel elles forment une ligne de bataille convexe, passant à peu près par les bois 82, 83, 86, 87, 90, 91, 92 et 95. Il s'agit de les attaquer successivement dans ces deux positions et de les rejeter sur la route de Suippes et de Saint-Menhould.

b. La 2^e division française forme la réserve générale, les trois autres fournissent la ligne de bataille, mais sont placées dans l'ordre inverse. La 4^e division s'établit en arrière du bois 99 ; elle réserve son bataillon de chasseurs, le 5^e, pour prendre position entre ses deux lignes, à l'aile droite de l'armée, et faisant face à droite. Ce bataillon répond de la sécurité générale sur le flanc où il est placé ; à cet effet, il inonde de tirailleurs les bois voisins qui s'étendent jusqu'à Suippes, point de départ des forces ennemies, et bat l'estrade de concert avec un escadron de hussards ; la moitié du bataillon reste en réserve en colonne serrée. La 3^e division prend le même ordre de bataille que la 4^e, sa gauche est en arrière du bois n^o 9, son bataillon de chasseurs couvre tout le front de sa première ligne. La 1^{re} division a devant elle les bois n^{os} 9 et 11 ; le terrain, très boisé, l'obligera à tenir une partie de ses bataillons en colonne serrée, mais ils devront reprendre les intervalles de déploiement dès qu'ils le pourront.

La 1^{re} brigade de réserve se place à 1000 mètres en arrière de la 4^e division ; la 2^e brigade prend position, aussi massée que possible, à l'extrême gauche du

corps d'armée, dans les bois 64 et 65, faisant face au Grand-St-Hilaire. Le 6^e bataillon de chasseurs s'établit dans les crayères voisines avec toute l'artillerie de réserve, que sa mission est de soutenir pendant toute la manœuvre; ses tirailleurs occupent les bois 68, 69 et 70. La division de cavalerie se place en avant des bois 55 et 56, faisant face à Jonchery; ses régiments sont à intervalles de déploiement.

c. Le corps français se propose de déborder la droite ennemie avec sa cavalerie et son artillerie de réserve, en inquiétant d'ailleurs assez sérieusement le centre pour que la droite, refoulée, ne puisse y trouver un point d'appui. Au signal d'un coup de canon, l'infanterie s'ébranle partout à la fois, la cavalerie ne quitte pas encore sa position. La première ligne ayant dépassé les bois 99, 81, 80, 72, se trouve près d'entrer dans la zone des feux de l'ennemi; elle s'arrête en conséquence et déploie ses colonnes doubles. A un second signal, elle forme les échelons par régiment, en avant, par la gauche, à 500 mètres; il y a ainsi six échelons, celui de l'extrême droite n'a presque pas à bouger. La cavalerie fait mine de prendre l'ennemi à revers, mais se borne à une démonstration. L'ennemi prend alors la deuxième position dont il a été parlé, à cheval sur la route de Suippes à Baconnes. La marche en échelons du corps d'armée français continue, mais elle se complique de changements successifs de direction à droite, toujours couverts par de nombreux tirailleurs qui nourrissent leur feu, de manière à opérer insensiblement un changement de front général sur la droite. Les échelons qui éprouvent trop de résistance, s'arrêtent, font rallier leurs tirailleurs, et exécutent quelques feux à commandement pour dégager le terrain avant de reprendre leur marche. Pour que le mouvement s'exécute avec correction, sans que les échelons se croisent, il ne faut pas craindre d'élargir l'intervalle réglementaire entre les régiments de l'aile gauche. Le corps d'armée français, par la nature de son mouvement, se sera ainsi conformé à celui de l'ennemi; il aura pris possession des ouvrages blancs et rapproché ses colonnes de seconde ligne du bois 90, dernier boulevard de l'ennemi. En ce moment, la cavalerie, arrivée à gauche de la cote 139, passe le ravin et se dispose à charger sur le revers; l'artillerie de réserve se porte au galop entre le dernier et l'avant-dernier échelon, soutenue par le 6^e bataillon de chasseurs au pas gymnastique; les colonnes d'assaut de la deuxième ligne se démasquent simultanément, dépassent les premières lignes qui se reforment en colonnes pour les soutenir de près, et rejettent l'ennemi sur Suippes.

TROISIÈME GRANDE MANOEUVRE.

a. S'il est dans la nature de l'esprit français de préférer, en matière de combat, tout ce qui le rapproche de l'ennemi à tout ce qui l'en éloigne, il n'en faut pas moins admettre qu'il est, quelques rares fois, impossible de donner jusqu'au bout carrière franche à cette impétuosité native, et qu'il faut se résigner à ajourner le succès, la poursuite, quand on s'est heurté contre des forces ennemies qui ont pour elles le double avantage du nombre et de la position. Les règles de la défensive, celles des mouvements rétrogrades, ont donc besoin d'être posées et appliquées; c'est ce qui a fait l'objet de la troisième grande manœuvre. Les atta-

ques dirigées contre l'ennemi n'ayant pas eu d'issue favorable, le corps d'armée français se décide à battre en retraite, poursuivi et serré de près par des forces supérieures, l'ennemi ayant deux divisions de cavalerie au lieu d'une.

b. La 1^{re} division compose la réserve générale, les autres divisions sont rangées sur deux lignes, dans l'ordre naturel, à 2 kilomètres en avant de la position des ouvrages blancs, leurs bataillons de chasseurs étant réservés; le gros de la cavalerie est en arrière du centre. Comme la première ligne de chaque division se trouve, par hypothèse, en prise à un feu violent d'artillerie et de mousqueterie, elle est obligée d'adopter un ordre très-mince, et elle se déploie tout entière dans la plaine ondulée qui précède la ligne des tirs de l'artillerie; de nombreux tirailleurs lui permettent de conserver cet ordre, en attirant sur leurs chaînes très-resserrées une partie des feux ennemis. Les brigades de deuxième ligne sont à 500 mètres des premières, mais les régiments, au lieu d'affecter comme dans les manœuvres offensives précédentes un ordre resserré, sont placés en bataille par bataillons en colonnes doubles à intervalles de déploiement. Les bataillons de chasseurs des 2^e et 4^e divisions, formés chacun en colonne double, sont placés entre les deux lignes, le 6^e derrière l'aile droite, le 5^e derrière l'aile gauche de la première ligne. Celui de la 3^e division occupe le centre de la ligne de bataille de la seconde ligne; la mission principale des deux premiers est de parer par un déploiement instantané, ou par une pointe audacieuse en colonne serrée, à toute démonstration que l'ennemi pourrait entreprendre contre les ailes. L'artillerie divisionnaire se dispose à protéger la retraite; son action devra principalement se faire sentir au moment du passage des lignes; il faut avoir la plus grande attention de rallier les tirailleurs au préalable. La brigade de lanciers est à 600 mètres en arrière du 15^e bataillon de chasseurs; la batterie à cheval, masquée par un escadron du 7^e de hussards, est placée entre les deux régiments, qui sont en colonne serrée par escadron, à intervalle de déploiement. Le reste du 7^e hussards, également en colonne serrée, forme une deuxième ligne, à 200 mètres en arrière des lanciers. A chacune des extrémités des ailes du corps d'armée, à hauteur de la deuxième ligne et à 1000 mètres en dehors, on a placé un escadron de hussards Chamboran (2^e) pour coopérer avec les bataillons de chasseurs au soutien et au flanquement de ces ailes. La réserve générale se tient à 1000 mètres du 7^e hussards, c'est-à-dire à environ 2500 mètres de la première ligne, 5000 mètres des tirailleurs les plus avancés; elle est établie sur une seule ligne, par bataillons ployés en colonnes doubles à intervalles de déploiement, les régiments conservant de plus entre eux un intervalle de 100 mètres. L'artillerie de réserve forme deux groupes principaux.

c. A un signal donné, l'ennemi commence son feu et la retraite du corps d'armée français se dessine également: une trop grande rapidité dans la marche rétrograde conduirait à la confusion; on marchera donc avec lenteur, couvert par des myriades de tirailleurs qui devront rentrer chaque fois que la ligne trouvera un poste assez favorable pour faire volte-face et ouvrir des feux d'ensemble. Les généraux de division se lieront les uns aux autres, ne laisseront aucune trouée se produire, veilleront à ce que la direction des feux soit avantageuse et pourvoiront, au moyen de leurs bataillons de chasseurs, à toutes les tentatives que l'ennemi essaiera sans doute de diriger sur leurs flancs; l'escadron de hussards, placé sur ce même flanc, prendra part à la défense, en se rapprochant de la première ligne en retraite. L'ennemi, voyant qu'il ne peut entamer les ailes, se résoudra à une attaque centrale; à ce moment on aura parcouru environ 1 kilomètre: les troupes de la seconde ligne s'arrêteront alors, sans rien changer à leur formation, tandis que la première ligne, toujours déployée, continuera à se rapprocher d'elles. Dans cet instant, pour dégager le passage des lignes, la cavalerie française se résoudra à un grand effort, et, pour lui ouvrir un débouché, dans la brigade du cen-

tre de la première ligne, le régiment de gauche appuiera à droite, le régiment de droite appuiera à gauche, de façon à laisser entre eux un grand vide et un vaste champ libre. Ce mouvement, d'une exécution tactique fort délicate, pourra se faire successivement par bataillons échelonnés d'abord, puis ployés en colonne simple en marchant face en arrière, sur le peloton le plus extérieur au centre du corps d'armée; il aura probablement pour effet d'entraîner l'ennemi à la poursuite des bataillons en retraite, d'opérer un vide tout pareil à celui que les Français se sont ménagé de parti pris, et de rendre par là possible une charge de cavalerie dans les flancs des colonnes ennemies. Le 15^e bataillon de chasseurs, opérant par demi-bataillons, pourra rendre les plus grands services pour couvrir le mouvement d'ouverture du centre du corps français. (A suivre.)

CHRONIQUE.

Le Conseil fédéral a nommé commissaire des guerres en chef, à la place de M. le colonel Liebi, démissionnaire, M. le colonel fédéral Dentzler. Cette nomination sera bien vue de l'armée, qui a été souvent à même d'apprécier le zèle et le savoir de l'honorable colonel en matière d'administration. Parmi les concurrents à ce haut emploi il y aurait aussi eu d'heureux choix à faire; mais il est naturel que l'ancienneté ait eu le pas.

Genève. Dans une de ses dernières séances, le Conseil d'Etat a promu au grade de seconds sous-lieutenants de landwer MM. *Richard*, fourrier, *Hubert* et *Garnier*, sergents au 125^e bataillon.

Neuchâtel. — Dans sa séance du 30 août 1867, le Conseil d'Etat a promu :

1^o Au grade de CAPITAINE D'INFANTERIE, les lieutenants : *Breitmeyer Jules*, à la Chaux-de-Fonds; *Frochaux*, Charles-Henri, au Landeron, et *Courvoisier*, Jules-Ferdinand, à la Chaux-de-Fonds;

2^o Au grade de 2^e SOUS-LIEUTENANT D'INFANTERIE, les aspirants *de Marval*, Henri, à Neuchâtel, et *Perret*, Edouard, à la Chaux-de-Fonds.

Fribourg. Dans sa séance du 30 août, le Conseil d'Etat a promu le 2^e sous-lieutenant *Criblet*, François, d'Arufens, au grade de 1^{er} sous-lieutenant dans l'infanterie d'élite.

Ensuite d'examens passés avec succès, et sur la recommandation du Département militaire, les aspirants de II^e classe dont suivent les noms ont été brevetés 2^e sous-lieutenants d'infanterie : MM. *Guillod*, Louis, à Praz; *Liechti*, Alfred, à Morat; *Küssler*, Frédéric, à Fribourg, et *Leimbacher*, Henri, à Fribourg.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a fait les nominations d'officiers suivantes :

Le 13 juillet 1867, M. *Burnier*, Ernest, à Aigle, 1^{er} sous-lieutenant du centre n^o 2, 4^e bataillon R. C. Le 26, *Rubattel*, Charles, de Villarzel, lieutenant de la compagnie de sapeurs du génie n^o 1, E. Le 27, M. *Vulliémox*, Paul, à Payerne, 2^e sous-lieutenant de la compagnie d'artillerie n^o 1, R. C.

Le 2 août, M. *Bovard*, Louis, à Cully, lieutenant des chasseurs de droite du 6^e bataillon R. C. Le 13, M. *Léderrey*, J.-E., à Cully, lieutenant du centre n^o 4 du 46^e bataillon E. Le 20, M. *Wild*, Jules, à Lausanne, lieutenant du centre n^o 1 du 5^e bataillon R. C. Le 26, M. *Gay*, Ant.-J.-D., à Lutry, 1^{er} sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 5^e bataillon R. C. Le 30, M. *Petter*, Henri, à Aigle, 2^e sous-lieutenant du centre n^o 4 du 45^e bataillon, E.

Le 6 septembre, M. *Butticaz*, Auguste, à Treytorrens, 2^e sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 113^e bataillon R. F.